

La Direction d'administration de l'économie et du développement territorial,  
l'ASBL CAP Innove et la Fondation pour les Générations Futures présentent les



Économie circulaire

Développement durable

Innovation agricole

Face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux auxquels est confrontée notre société actuelle, le Brabant wallon est déterminé à concilier de façon équilibrée les réflexions, les orientations et les décisions d'aujourd'hui pour préserver les générations de demain, de manière à ce que chaque progrès puisse contribuer à relever les défis majeurs qui nous attendent, notamment concernant la lutte contre le réchauffement climatique, le déséquilibre des richesses, l'épuisement des ressources naturelles ou encore la préservation de la biodiversité.

Aux fins d'encourager des initiatives exemplaires au regard de ces thématiques, et par la même occasion de sensibiliser et d'inciter les citoyens à adopter de bonnes pratiques, le Brabant wallon organise les Trophées Incidences 2018, Prix de l'économie circulaire, du développement durable et de l'innovation agricole.

**L'économie circulaire** propose un nouveau modèle de société qui utilise et optimise les flux de matières, d'énergie et de déchets et vise ainsi à l'efficacité de l'utilisation des ressources. Par opposition au système linéaire de notre économie (extraire, fabriquer, consommer, jeter), qui a atteint ses limites, l'économie circulaire est basée sur le principe relativement simple que le sous-produit ou le déchet produit par un acteur peut constituer – directement ou indirectement en le transformant – la matière première pour un autre.

Pour les acteurs économiques, le résultat se traduit en réduction de coûts soit au niveau du traitement des déchets, soit au niveau de la facture énergétique. Dans un contexte de raréfaction des matières premières, l'économie circulaire contribue à la sécurisation des approvisionnements. Elle est, par ailleurs, porteuse d'emplois locaux non délocalisables.

**Le développement durable** est un « développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Plus concrètement, c'est parvenir à se développer en intégrant harmonieusement quatre dimensions qui sont trop souvent présentées comme antagonistes : l'économie, le social, l'environnement et la bonne gouvernance. Le développement durable est donc bien plus que la défense de l'environnement : c'est une nouvelle manière de concevoir et de gérer nos projets dans tous les secteurs de la société.

Il est primordial de mettre en lumière l'esprit d'entreprise et **d'innovation agricole**, en valorisant des initiatives démontrant des réalisations porteuses de diversification de la production des entreprises agricoles à l'aide de

produits ou de services innovants à haute valeur ajoutée afin de stimuler les agriculteurs dans leurs démarches de diversification du secteur agricole.

Enfin, il s'agit également de sensibiliser la population aux impératifs de diversification auxquels les agriculteurs sont confrontés en vue de viabiliser les exploitations agricoles et soutenir des activités économiques intégrées en phase avec les impératifs de développement durable dans les territoires ruraux.

Les Trophées Incidences 2018 sont nés du regroupement, au vu de leurs similitudes en termes de préoccupations, des trois concours qu'étaient les Trophées de l'économie circulaire, le Prix Incidences du développement durable, et enfin le Prix de l'innovation agricole en Brabant wallon.

### **Comment concourir ?**

Rendez-vous sur le site [www.incidencesbw.be](http://www.incidencesbw.be). Tous les renseignements relatifs aux conditions de participation, procédures de sélection, règlements et formulaires de candidature pour chaque catégorie y sont consultables et téléchargeables.

### **Quand concourir ?**

29/11/2017 : Conférence de presse de lancement de l'appel à candidatures

21/02/2018 : Clôture de l'appel à candidatures

20/03/2018 : Conférence de presse annonçant les finalistes dans chaque catégorie

20/03/18 – 21/04/2018 : Campagne de communication autour des finalistes

22/04/18 : Remise des Trophées à l'occasion de l'événement Brabant Wallon en vue

### **Qu'y a-t-il à gagner ?**

Outre la mise en lumière et la reconnaissance de leur initiative, ainsi que la réception d'un trophée, les lauréats se verront offrir respectivement :

- un chèque-accompagnement de trois jours par CAP Innove (aux deux lauréats des Trophées Incidences dans la catégorie économie circulaire) ;
- un chèque d'une valeur de 3 500 € (au lauréat des Trophées Incidences dans la catégorie développement durable) ;
- un chèque d'une valeur de 3 500€, 2 500€ ou 1 000€ (aux trois lauréats des Trophées Incidences dans la catégorie innovation agricole).

#### **Renseignements et contacts :**

##### **Trophée Incidences de l'économie circulaire**

CAP INNOVE – [eco.circu@capinnove.be](mailto:eco.circu@capinnove.be) – 067/88.36.97

##### **Trophée Incidences du développement durable**

LE BRABANT WALLON – Service de l'économie et du commerce  
[economie@brabantwallon.be](mailto:economie@brabantwallon.be) – 010/23.60.17

##### **Trophée Incidences de l'innovation agricole**

LE BRABANT WALLON – CPAR  
[agriculture@brabantwallon.be](mailto:agriculture@brabantwallon.be) – 02/656.09.70

[www.incidencesbw.be](http://www.incidencesbw.be)